

Bref bilan du Forum

Deux mois après la tenue du Forum, nous affirmons avec enthousiasme que l'intérêt manifesté les 2 et 3 mars dernier n'était pas que passager. En effet, vous constaterez, dans ce premier suivi, que les acteurs du milieu et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) ont déjà amorcé la réalisation des principaux objectifs du Forum, soit le ralliement à des valeurs communes et le lancement d'un mouvement de promotion de l'éthique.

Plus de 140 personnes provenant d'une centaine d'organismes du loisir et du sport ont participé à l'événement. Le coup d'envoi a été donné par les premiers organismes à souscrire à l'Avis sur l'éthique en loisir et en sport. En effet, il fut stimulant de voir les dirigeants de l'Association québécoise du loisir municipal, du Conseil québécois du loisir, de la Fédération québécoise du sport étudiant et de Sports-Québec, déclarer officiellement l'adhésion de leur organisme à des valeurs et à une mission communes.



De gauche à droite, MM. Alain Bernard (AQLM), Michel Beauregard (CQL), Raymond Côté (SQ), Claude Mailhot (MELS), Jean-Marie Lapointe, président d'honneur du Forum et Yves Paquette (FQSE)



De gauche à droite, MM. Victor Lachance, André Thibault et M^{me} Suzanne Laberge



De gauche à droite, MM. Louis Jolin, Daniel Bourdeau et Michel Louis Beauchamp

De plus, les conférences sur l'éthique, sur les problèmes et sur l'adoption d'une norme de conduite en loisir et en sport données respectivement par MM. Thibault et Lachance et par M^{me} Laberge ont été fort appréciées. Les participants ont également suivi avec intérêt les conférences de MM. Beauchamp, Bourdeau et Jolin, qui portaient sur des expériences visant le respect de l'éthique et les environnements sûrs et accessibles pour tous.

Répartis dans cinq ateliers à thèmes différents, les participants ont ensuite discuté de problèmes et d'enjeux liés à l'éthique et ont déterminé des pistes d'actions. Le fruit de ce travail servira à inspirer les organismes du milieu dans leurs actions en matière d'éthique.

Les rapports d'atelier seront disponibles d'ici la fin de mai.

Des signataires de l'Avis sur l'éthique en loisir et en sport s'ajoutent à la liste

Comme annoncé lors du Forum, l'Avis et le formulaire d'adhésion ont été mis en ligne dans le site Internet du MELS. Depuis, d'autres signataires ont ajouté leur nom à ceux des premiers organismes mentionnés ci-dessus, notamment :

- Le Regroupement des unités régionales de loisir et de sport (URLS)
- L'URLS de Québec
- L'URLS de l'Outaouais
- Les Clubs 4-H du Québec
- M. Ben Hassel, entraîneur.

Rappelons que tout organisme ou toute personne intéressée peut souscrire à l'Avis sur l'éthique en loisir et en sport. La [synthèse](#), la [version complète de l'Avis](#) et les [modalités d'adhésion](#) peuvent être consultés dans le site Internet du MELS (www.mels.gouv.qc.ca/sportloisir).

Des actions concrètes en matière d'éthique

Voici les premiers projets découlant du Forum.

- Parmi les besoins soulevés à l'atelier sur la prévention du dopage, les participants ont souligné la pertinence d'offrir, aux sportifs et à leur entourage, des conférences sur le dopage, les substances et leurs méfaits. Le MELS, le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) et la Gendarmerie royale du Canada travaillent à l'élaboration d'un projet de réseau de conférenciers pour toutes les régions du Québec.
- La Fédération québécoise des sports cyclistes lance ce printemps une campagne de promotion du cyclisme sans dopage. Les détails de cette campagne, réalisée avec la collaboration du MELS, du CCES, de Sport pur et de l'Association cycliste canadienne, ont été dévoilés à l'occasion du lancement de la saison, le 26 avril 2006.
- La Direction de la promotion de la sécurité (DPS) du MELS a commencé à recueillir les initiatives en matière d'éthique pour en faire un répertoire. Si votre organisme a déjà réalisé ou mène présentement un projet en matière d'éthique, n'hésitez pas à le soumettre à la DPS en remplissant l'[appel d'initiatives](#). Pour paraître à la première édition du répertoire qui sera publiée en septembre 2006, votre projet devra être inscrit au plus tard le 1^{er} juin 2006.

Par ailleurs, qu'ils découlent directement du Forum ou non, le MELS fera connaître les projets liés à l'éthique et mis en place par le milieu ou par lui-même. De plus, de manière à faire connaître ces initiatives non seulement au Québec mais aussi au niveau canadien et international, le MELS les inscrira aux divers prix décernés, à titre d'exemple, par Sport pur, le Comité International pour le Fair Play et l'Association francophone pour l'esprit sportif.

D'autres projets à faire connaître

- La Fédération québécoise du sport étudiant, avec l'appui du MELS, finalise son nouveau cadre d'intervention en éthique sportive. Cette initiative consiste en un programme interactif destiné principalement à la formation des décideurs et des entraîneurs. Il est basé sur trois grands axes, les « 3R » : Respect envers soi-même, Respect envers les autres et Responsabilité de nos actions.
- L'Unité régionale de loisir et de sport de la Montérégie, en collaboration avec le MELS et l'Association des camps du Québec lancera sous peu deux guides sur la prévention de l'abus sexuel, de la violence et de l'intimidation. Ils s'adressent respectivement aux animateurs et aux administrateurs de camps de vacances et de camps de jour.

Un soutien au mouvement pour l'éthique en loisir et en sport

Dans sa programmation d'activités 2006-2007, la DPS fera une place plus grande aux projets en matière d'éthique. De plus, elle met sur pied un nouveau programme de soutien pour financer, en partie, des actions qui constitueront le mouvement pour l'éthique en loisir et en sport. Afin de bénéficier de cette aide, les organismes devront eux aussi participer financièrement à la réalisation de leur projet. Les projets devront répondre aux critères suivants :

- être mené par un organisme à but non lucratif, légalement constitué, ayant souscrit à l'Avis sur l'éthique en loisir et en sport;
- viser prioritairement les jeunes de 12 à 17 ans;
- promouvoir de façon originale les valeurs prônées dans l'Avis;
- contribuer à une pratique et à un encadrement sûrs et accueillants;
- contribuer au mieux-être et au développement de la personne et de la collectivité.

L'analyse et la sélection des projets sont assurées par le MELS selon une grille d'évaluation élaborée avec les principaux partenaires du milieu. Surveillez la page web du Forum sur l'éthique en loisir et en sport où un formulaire de demande de soutien financier sera disponible d'ici la fin de mai.

N'oubliez pas!

Souscrivez à l'Avis sur l'éthique en loisir et en sport, faites inscrire vos réalisations en matière d'éthique au répertoire d'initiatives et participez activement au mouvement pour l'éthique en loisir et en sport!